



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 17217

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le secrétaire d'État, porte-parole du Gouvernement, sur la série de mesures présentées par le Premier ministre en conseil des ministres ce mercredi 13 février et censées favoriser une pleine et rapide application des lois, dont l'obligation de publier les décrets d'application dans un délai maximum de six mois après la promulgation d'une loi. Il souhaite obtenir davantage d'informations sur ces dispositions nouvelles.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17217

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1354

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)